

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N° 1
du 11 février 2026

Réuni le : 11 février 2026

Heure de début de séance : 16:20 **Heure de fin de séance :** 18:00

	NOM PRÉNOM	QUALITÉ
Présidente de séance	Madame Dalila MESSEGHEM	Proviseure du LFIB
Secrétaire de séance	Madame Chanikan BUAKAEW	Secrétaire de direction
Secrétaire adjoint de séance	Mme Audrey YENSUDCHAI	Représentante des enseignants du secondaire

Nombre de membres présents

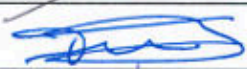
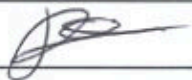
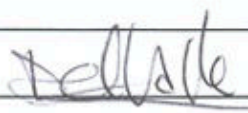
Voix délibérative : 15

Quorum : 8

*Nombre de membres présents
à titre consultatif :*

Le procès-verbal de la séance du 13/11/2025 **est** ☒ **approuvé** · refusé

Conseil d'Établissement
Le jeudi 11 février 2026 à 16h15 en salle polyvalente

Prénom-NOM	Statut de membre	Signature
Mme Dalila MESSEGHM	Proviseure (Présidente)	
Mme Lise TALBOT-BARRÉ	COCAC	
Mme Muriel SCHMIT	Attachée de coopération pour le français	
Mme Marie DOYHAMBEHERE	Proviseure adjointe	
M. Blaise FENART	Directeur des classes primaires	
M. Christophe MONIER	Directeur Administratif et Financier	
Mme Joséphine GILLET	Conseillère Principale d'Éducation	
Mme Claire SALMON-BESNARD	Représentante des enseignants du primaire (Titulaire)	
Mme Radia CHAABA	Représentante des enseignants du primaire (Titulaire)	excusée
Mme Léa DRUETTE	Représentante des enseignants du primaire (Suppléante)	
M. Jean-Charles PERROT	Représentant des enseignants du primaire (Suppléant)	excusé
Mme Audrey YENSUDCHAI	Représentante des enseignants du secondaire (Titulaire)	
Mme Nadia SCHREURS	Représentante des enseignants du secondaire (Titulaire)	
Mme Catherine BARBIER	Représentante des parents (Titulaire)	
M. Grégory PLACÉ	Représentant des parents (Titulaire)	
Mme Solène LE DOZE	Représentante des parents (Titulaire)	
Mme Florence BODIER	Représentante des parents (Titulaire)	
Mme Siline NG	Représentante des parents (Suppléante)	
M. Abel TALBI	Représentant des parents (Suppléant)	
Mme Sabrina DEL VALLE	Représentante des parents (Suppléante)	
M. Loïc LINARD	Représentant des parents (Suppléant)	

La réunion a commencé à 16h20. Le nombre des membres de voix délibérative est à 18h00
Madame la Proviseure souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée.

1) Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour avec les liens vers les documents de support a été transmis aux membres du conseil d'établissement le 22 janvier 2026.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du [procès-verbal du conseil d'établissement du 13 novembre 2025](#)
4. Approbation du [nouveau règlement intérieur du secondaire](#)
5. Calendrier 2026-2027
- [Proposition A](#)
- [Proposition B](#)
6. Voyages : PROZAP volley à Bali, Championnat d'Asie Pacifique de Natation à Singapour, Championnat d'Asie Pacifique de Badminton à Shanghai, Ambassadeur-Ambassadrices en herbe à Canberra, PROZAP échecs à Kyoto, PROZAP théâtre à Hanoi, Jeux du Siam à Koh Samui
7. Questions diverses

1) Désignation de secrétaires de séance :

Madame Chanikan BUAKAEW, secrétaire de direction, est désignée secrétaire de séance.
M, est désigné secrétaire adjoint.

2) L'ordre du jour est soumis au vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

3) Approbation du [procès-verbal du conseil d'établissement du 13 novembre 2025](#)

Le PV du CE du 13 novembre 2025 est soumis au vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

4) Approbation du nouveau règlement intérieur du secondaire

Le règlement intérieur du secondaire est soumis au vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

5) Calendrier 2026-2027

Le calendrier de l'année scolaire 2026-2027 a été élaboré conformément à la circulaire n° 0449 du 3 octobre 2025 de l'AEFE et dans le respect des textes réglementaires.

L'ensemble de la communauté scolaire a été consulté.

Dans le cadre de la préparation du calendrier scolaire de l'année 2026-2027, deux propositions sont soumises à l'examen du conseil d'établissement.

La proposition A prévoit l'organisation de l'année scolaire avec trois samedis travaillés, intégrés dans des semaines comportant au moins un jour férié, afin de garantir que les élèves n'aient jamais plus de cinq jours de cours par semaine. Les cours se termineraient le 2 juillet 2027. Les samedis travaillés, organisés de 8h à 13h, seraient obligatoires pour l'ensemble des élèves et des personnels et seraient exclusivement consacrés à des temps forts pédagogiques, éducatifs et fédérateurs, sans contrainte d'emploi du temps classique.

Le samedi 17 octobre 2026, veille des vacances de la Toussaint, serait dédié à l'organisation d'un cross de l'établissement, de la petite section à la terminale, visant à renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance, avec la participation des familles.

Le samedi 12 décembre 2026 serait consacré, pour les élèves de la 3e à la terminale, à un forum des métiers, et, pour les élèves de la 6e à la 4e, à des actions autour de la connaissance de soi et du projet personnel, tandis que le premier degré participerait à la *Winter Week*.

Le samedi 8 mai 2027 serait dédié soit à la Fête des sciences, soit à la Journée santé et citoyenneté, avec l'intervention de partenaires extérieurs, notamment des parents d'élèves.

Cette proposition présente plusieurs avantages : le maintien de véritables temps de pause au cours de l'année scolaire, notamment au milieu du premier trimestre, la possibilité de mener des projets pédagogiques ambitieux difficilement réalisables en semaine, une meilleure disponibilité des intervenants extérieurs et des familles, ainsi qu'une fin d'année scolaire avancée. Elle implique toutefois la mobilisation de trois samedis, pouvant constituer une contrainte organisationnelle pour certaines familles et pour les personnels.

La proposition B prévoit une organisation de l'année scolaire sans samedis travaillés, avec des vacances de la Toussaint débutant le 22 octobre 2026 et une fin des cours fixée au 2 juillet 2027. Si cette proposition présente l'avantage de ne pas mobiliser les élèves et les personnels sur des samedis, elle ne permet pas de véritable coupure au milieu du premier trimestre, période identifiée comme la plus longue et la plus exigeante en termes de rythme et de charge de travail. Cette organisation a par ailleurs déjà été expérimentée par le passé, avec un retour peu satisfaisant des équipes pédagogiques, notamment en raison de la fatigue accrue des élèves et des personnels.

Une représentante des personnels rappelle qu'il y a 6 jours fériés inscrits au calendrier en France et qu'il y a davantage de jours fériés en Thaïlande qu'en France (environ 20 jours fériés).

La COCAC a indiqué qu'à l'Ambassade, la situation est identique : les jours fériés thaïlandais s'y appliquent également, dans la mesure où des personnels thaïlandais y sont employés.

Le conseil d'établissement doit se prononcer sur l'une de ces deux propositions.

Proposition A	Proposition B	Abstention
12	3	0

La proposition de calendrier est adoptée à 80 %

6) Voyages scolaires

Comme indiqué dans la charte des voyages, le budget du lycée prend en charge les parts des accompagnateurs. Les élèves boursiers verront leur participation baisser à hauteur de la quotité de bourse. Un élève boursier à 100 % sera intégralement pris en charge par l'établissement.

Les représentantes du personnel ont indiqué avant le vote électronique anonyme qu'ils s'abstiendront sur la participation financière des familles. En effet, il est regrettable selon elles que le lycée ne prenne pas en charge une partie de ces voyages, qui pèsent lourds sur les budgets des familles non boursières.

PROZAP volley à Bali 14 et 18 mars 2026

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

La participation des familles s'élève à 36 000 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de THB :

Contre	Abstention	Pour
0	8	7

Championnat d'Asie Pacifique de Natation à Singapour du 23 au 28 mars 2026

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

La participation des familles s'élève à 32 700 THB / participant

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière des familles d'un montant de THB :

Contre	Abstention	Pour
0	8	7

Championnat d'Asie Pacifique de Badminton à Shangaï du 23 au 27 mars 2026

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 33 450 THB :

Défavorable	Abstention	Favorable
0	8	7

Ambassadeurs/Ambassadrices en herbe finale de zone à Canberra du 8 au 13 mars 2026

Pas de financement familles, action Monde qui s'inscrit dans le cadre des projets portés par l'Agence.

PROZAP d'échecs à Tokyo du 10 au 13 mai 2026 :

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 40 000 THB :

Défavorable	Abstention	Favorable
0	8	7

PROZAP Théâtre à Hanoi du 11 au 15 mai 2026 :

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 20 000 THB :

Défavorable	Abstention	Favorable
0	8	7

Jeux du Siam à Kho Samui du 21 au 25 juin 2026 :

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	15

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 16 675 THB :

Défavorable	Abstention	Favorable
0	8	7

7) Questions diverses

Questions des représentants des parents d'élèves

1. Pourrions-nous avoir un retour sur le projet LFIB 2032?

Réponse : La direction du LFIB a rencontré, le jeudi 5 février, une représentante de la famille propriétaire afin de faire un point d'étape sur le renouvellement du bail. À l'issue de cette réunion, les propriétaires ont soumis une lettre d'engagement rédigée par leur avocat et signée par un membre principal de la famille, lettre transmise à notre avocat. Dans ce courrier, ils confirment leur engagement au renouvellement du bail dans la continuité du bail actuel. Ils précisent toutefois que la contre-proposition financière est encore en cours d'élaboration et qu'elle nous sera transmise dans les meilleurs délais une fois finalisée.

La COCAC a souligné l'importance d'obtenir un document formel, éventuellement validé juridiquement.

Représentants de parents : Néanmoins, en l'absence d'accord finalisé, certaines incertitudes demeurent et il n'existe pas, à ce stade, d'option alternative (plan B).

M. MONIER ajoute qu'une stratégie est déjà anticipée afin de ne pas attendre la fin du bail pour engager les démarches nécessaires.

2. Quelles sont les conséquences des réformes/discussions récentes avec l'AEFE, y compris de potentielles coupures budgétaires sur le financement des postes de détaché-e-s au LFIB? Par ailleurs, une révision des frais de scolarité est-elle envisagée pour l'année scolaire 2026–2027, et si oui, selon quelle orientation générale ?

Réponse : Les conséquences des discussions récentes avec l'AEFE ont été anticipées en 2025 et sont déjà "dans les comptes". Il n'y a pas d'incidences majeures à prévoir dans le cadre du budget 2026 qui verra son taux d'augmentation des frais de scolarité reconduits à la même hauteur qu'en 2025-2026 soit 4 %.

La COCAC a rappelé la nécessité de faire preuve de prudence dans le contexte actuel.

Des représentants de parents ont toutefois exprimé leur inquiétude face à une augmentation annuelle des frais de scolarité, soulignant les difficultés que peuvent rencontrer certaines familles, sauf celles relevant de contrats expatriés, pour lesquelles les frais de scolarité ne représentent pas une charge importante.

3. Serait-il possible d'organiser un marché d'occasion pour les parents? Idée de projet qui pourrait s'inscrire pleinement dans les valeurs éducatives, sociales et environnementales portées par le LFIB.

- Il s'agirait de la création d'une braderie annuelle du LFIB, organisée une fois par an (un samedi ou un dimanche), au sein de l'établissement. Cet événement prendrait la forme d'un marché de l'occasion ouvert aux familles de l'école, de la maternelle à la terminale, permettant aux parents et aux élèves de vendre des affaires d'enfants dont ils n'ont plus l'usage : vêtements, jouets, livres, vélos, rollers, équipements divers, etc.

Au-delà de son aspect pratique, une telle initiative présenterait plusieurs intérêts :

- Renforcer le lien entre les familles, les élèves et la communauté éducative à travers un événement convivial et fédérateur ;
- Sensibiliser concrètement les enfants et les parents au recyclage et à la seconde vie des objets, dans un esprit écologique et responsable ;
- Valoriser l'image du LFIB comme un établissement engagé dans des actions citoyennes et durables.

Ce type de manifestation existe avec succès dans de nombreux établissements scolaires et rencontre généralement une forte adhésion des familles.

Réponse : Demande qui mérite réflexion d'autant plus que l'établissement ne peut pas faire de commerce. Les projets portés sont uniquement à but non lucratif. En outre, il faudrait des autorisations dont celle du district voire du ministère de l'éducation.

Représentants de parents : ce type d'événement pourrait éventuellement être porté par l'Association des Parents d'Élèves (APE), sous réserve de l'engagement de parents volontaires pour en assurer l'organisation.

Le School Manager : Il a été précisé qu'avant toute mise en œuvre, il conviendrait de consulter les services administratifs afin de vérifier précisément les contraintes légales et réglementaires applicables.

4. Nous avons reçu des plaintes de certains parents qui concerne l'utilisation des téléphones dans les bus scolaires qui regardent parfois du contenu non approprié aux plus jeunes enfants qui partagent le bus avec eux. Nous allons transmettre à la commission transport, mais pouvons-nous également envoyer un message de sensibilisation aux parents pour inviter à responsabiliser leurs adolescents sur l'impact des images/vidéos sur les plus jeunes ?

Réponse : La direction du lycée, bien que non responsable des élèves pendant le temps de transport, transmettra ces signalements à la commission transport et estime pertinent d'adresser un message de sensibilisation aux parents afin de les inviter à responsabiliser leurs adolescents quant à l'usage des téléphones et à l'impact de certains contenus sur les plus jeunes, dans une logique de coéducation.

Ces signalements seront transmis et discutés en commission Transport ainsi qu'au Bureau de l'APE.

5. Est-il possible d'offrir l'aide aux devoirs tous les jours, sans besoin d'être inscrit en AES? La question vient d'un parent avec enfant au CP qui déplore la difficulté de gérer les devoirs avec la fatigue de la journée et du trajet retour. Cela est encore plus vrai pour les familles non francophones qui ne peuvent pas accompagner leur enfant. De plus, y-a-t-il eu des discussions sur la précédente question des enseignants sur le dispositif devoirs faits en 6ème et la possibilité de l'étendre à l'ensemble du collège?

Réponse : Il y a des contraintes pratiques pour la mise en place de l'aide aux devoirs : l'aide aux devoirs est proposée les jours où il n'y a pas de cours de thaï renforcé. Ce sont les enseignants qui assurent ce temps extra-scolaire. Or ils peuvent être déjà engagés dans d'autres dispositifs tels que les AES, l'atelier de français.

Il y a des aides proposées aux familles non francophones (support audio via QR code). Les devoirs sont des activités de révision, des leçons à revoir, des phrases à lire et ne devraient pas durer plus de 20 minutes.

Devoirs faits est remplacé par le dispositif aide aux devoirs obligatoires pour le niveau 6ème. Pour les autres niveaux, conformément aux textes réglementaires de l'accompagnement personnalisé est proposé aux élèves.

Ce dispositif, intégré dans certaines disciplines au collège, vise prioritairement à soutenir les élèves les plus fragiles. Au lycée, une heure d'accompagnement est également consacrée.

Il a également été indiqué que d'autres solutions existent pour accompagner les élèves : possibilité de venir travailler au CDI, utilisation de la permanence le matin (8h-12h et 13h-17h) ou d'autres salles disponibles, notamment la salle 101 sur le temps du midi pour les révisions. La mise en place d'un tutorat entre lycéens et collégiens a aussi été évoquée, afin d'accompagner les élèves sur la méthodologie, sur la base du volontariat.

6. Effectifs et organisation pédagogique: quel est le nombre d'élèves anticipé par classe pour l'an prochain au collège (par niveau : 6e, 5e, 4e, 3e)? Une évolution des effectifs (élèves et/ou enseignants) est-elle envisagée pour la rentrée prochaine ?

Réponse : Il est trop tôt pour donner des chiffres fiables, même si nous avons commencé à anticiper à partir de données très provisoires.

7. Gestion des prestataires et sous-traitants: Quel est le niveau de responsabilité de l'établissement vis-à-vis des prestataires externes (sécurité, restauration, nettoyage, transport, etc.)? Quels dispositifs de contrôle, d'audit ou d'évaluation sont mis en place afin de garantir la qualité du service, la sécurité et le respect des standards attendus ? Un benchmark ou une réévaluation des prestataires est-il prévu pour l'année scolaire prochaine ? De plus, concernant le prestataire de photos de classe, FirstPix Studio: pour la troisième année consécutive, des parents rencontrent des problèmes de livraison : livraison avec 2 mois de retard nécessitant de nombreuses relances, livraison partielle, aucune nouvelle ni réception pour celles de cette année. Compte tenu des tarifs pratiqués, les parents s'interrogent sur le sérieux de ce prestataire et la qualité du service rendu. Nous allons également partager ce retour avec le Bureau de l'APE et les Commissions concernées.

Réponse : Tous les prestataires externes sont liés à l'établissement par des contrats formels qui encadrent précisément leurs obligations et les niveaux de service attendus. À l'issue de chaque contrat,

nous procédons à un appel d'offres afin de remettre la prestation en concurrence.

Le suivi quotidien est assuré par les services concernés. Les critères de qualité, les indicateurs et les modalités d'évaluation pourront être travaillés dans le cadre des cahiers des charges si nécessaire.

Nous sommes informés des difficultés rencontrées par certaines familles avec FirstPix. Ces retours seront formalisés auprès du prestataire. Si les problèmes se confirment, ils seront évidemment pris en compte dans notre évaluation et dans nos décisions pour l'an prochain.

8. Voyages scolaires: Pour le collège, pourriez-vous nous préciser la répartition du budget entre les voyages à caractère sportif et les voyages à vocation éducative ou culturelle? Concernant l'Association Sportive, est-il envisagé de faire davantage appel à des intervenants sportifs externes (coachs spécialisés) et, le cas échéant, quels sont les critères ou contraintes qui encadrent ce choix ?

Réponse : Pour le collège comme pour les autres niveaux il n'y pas de budgets spécifiques affectés au sport ou à d'autres thématiques. Ce sont les enseignants qui montent et présentent les projets dans les thématiques de leur choix. La direction a validé tous les projets présentés en début d'année scolaire. Certains PROZAP sport sont interdégrés ouverts de la sixième à la terminale.

Concernant l'Association Sportive, le recours à des intervenants sportifs externes peut être envisagé de manière ponctuelle, sous réserve du respect du cadre réglementaire thaïlandais (compétences reconnues, sécurité et assurance), ainsi que, pour les intervenants étrangers, des obligations en matière de visa et de permis de travail, l'Association Sportive demeurant responsable des activités proposées.

9. Par ailleurs, nous avons été mis en copie de messages envoyés à la direction sur des cas particuliers. Le CET n'est pas le forum pour discuter de ces cas, mais dans ces cas, il est question de problèmes relatifs à la sécurité des informations personnelles des familles, du rôle du LFIB dans la gestion des cas de harcèlement au sein de l'école et de la sécurité devant l'école et dans le parking et du rôle que le LFIB en terme de sécurité et de la résolution de conflits entre familles. Qu'en est-il en particulier du rôle du LFIB dans la sécurité devant le LFIB et au niveau du parking?

Réponse : Le LFIB est responsable de la sécurité à l'intérieur de son enceinte, ce qui inclut le parking. En revanche, s'agissant des abords immédiats de l'établissement, nous ne disposons pas d'un pouvoir de police au sens strict.

Nous mettons en place des dispositifs de régulation et de présence, mais il existe nécessairement des limites à ce que l'établissement peut faire seul. Un comportement responsable et civique est attendu de l'ensemble des usagers afin de garantir la sécurité de tous.

Questions des représentants des personnels

1. Ressources Humaines et Pédagogique

- **Postes et recrutements** : Des précisions sont attendues concernant les recrutements en primaire et le maintien du poste de détaché en français
- **Enseignement du français** : L'équipe de lettres exprime une vive inquiétude face à la baisse annoncée des horaires au collège pour 2026-2027. Le maintien du quota actuel est jugé essentiel pour garantir un suivi pédagogique différencié et compenser le contexte international.

Réponse : En primaire, pas de recrutement en cours.

Le poste de détaché en lettres classiques est gelé en attente de la décision de la CSA du mois de juin 2026. Pour les spécialités, la question sera traitée en conseil pédagogique.

Situation du poste : un collègue de lettres classiques (poste détaché) libère son poste. Le poste est actuellement "en suspens" / gelé provisoirement.

Réponse :

Procédure expliquée par la direction

En juin, le Conseil d'établissement devra voter le gel ou non du poste.

Ensuite, le CSA de l'agence validera la carte des emplois.

La décision finale ne dépend donc pas uniquement de l'établissement.

Pourquoi le poste n'a pas été publié ?

Une représentante soulève que :

- Le poste était susceptible d'être vacant, donc aurait pu être publié.
- Comme il n'a pas été publié, cela conduit aujourd'hui à un gel possible.
- Les représentants des enseignants s'interrogent sur l'origine et la responsabilité de la décision de ne pas publier les postes susceptibles d'être vacants, d'autant que le calendrier a été respecté par les enseignants détachés. Cette situation fait peser une menace de disparition sur l'un des postes en détachement.

Inquiétudes exprimées

- Perte progressive de postes de résidents/détachés.
- Inquiétude pour la continuité de l'enseignement en LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité).
- Question sur la qualité du recrutement local en remplacement.

Réponse :

- Le poste n'est pas encore officiellement supprimé.
- Il faut attendre la décision du CSA de juin.

2. Organisation du temps scolaire et Vie scolaire

- **Pause méridienne** : Des questions subsistent sur l'allongement de la pause à la rentrée 2026
- **Activités annexes** : Une réflexion semble nécessaire sur les clubs et ateliers du midi afin d'éviter la fatigue des élèves et le "saupoudrage", tout en préservant ces moments essentiels.

Réponse : Sujet déjà traité, l'appel d'offre pour la restauration scolaire et les kiosques tient compte de cette donnée. Les deux points sont liés, travail collectif de fin d'année afin de trouver des solutions en fonction des contraintes d'emploi du temps.

Proposition : le service pouvant s'étendre jusqu'à 14h, ce qui permettrait d'organiser des pauses méridiennes échelonnées, certaines classes déjeunant plus tôt, d'autres plus tard. Cette organisation pourrait également libérer des créneaux pour rendre certaines classes plus disponibles dans la journée.

Question : Il a été souligné que le temps actuel de pause (50 minutes) est court, notamment pour les clubs. Un allongement permettrait d'envisager une meilleure utilisation de ce temps pour d'autres activités.

La CPE : La question de la surveillance à la cantine a également été évoquée. Il a été rappelé que l'équipe est actuellement composée de deux personnes, dont une affectée au service vie scolaire.

3. Projets et Stratégie (LFIB 2032)

- **Les équipes sollicitent une mise à jour concrète sur l'avancement du projet d'établissement "LFIB 2032" (suivi, actualités et projections)**

Question déjà traitée

4. Administration et Finances

- **Frais de scolarité : Demande de confirmation du taux d'augmentation officiel pour septembre 2026**
- **Logistique des sorties : Une simplification de la procédure administrative (notamment la réservation des bus) est suggérée pour alléger la charge de travail des enseignants.**

Réponse : Le taux d'augmentation des frais de scolarité pour l'année 2026-2027 reste inchangé par rapport à celui de l'année 2025-2026 soit 4 %.

La réservation des bus se fera par le service achat après expression des besoins de l'enseignant et validation de l'opportunité de la sortie par l'équipe de direction.

La question de la logistique des sorties et voyages scolaires

Il a été rappelé que les démarches doivent passer par le service des achats, mais que, dans les faits, les enseignants assument une grande partie de l'organisation. Plusieurs enseignants ont souligné la lourdeur de ces procédures et ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier d'un appui administratif, notamment par la délégation de certaines tâches à un agent administratif.

Il a également été observé que la proportion de voyages à caractère sportif est plus importante que celle des voyages culturels ou pédagogiques. Cette situation s'expliquerait en partie par la surcharge de travail que représente l'organisation de projets pour les enseignants. En EPS, par exemple, certains déplacements sont plus simples à organiser, notamment lorsque la logistique est centralisée (comme pour les déplacements à Bali). En revanche, pour d'autres types de projets, les démarches sont plus complexes et reposent entièrement sur les équipes pédagogiques.

Les enseignants ont indiqué qu'ils doivent eux-mêmes rechercher les prestataires, réserver les bus, établir les fiches d'action et constituer les dossiers. La question d'un accompagnement par les services administratifs, notamment pour les réservations et le suivi budgétaire (ordre de tarifs, budget prévisionnel validé ou non), a été soulevée.

Par ailleurs, il a été rappelé que les équipes doivent également vérifier les documents nécessaires (passeports, visas, contraintes alimentaires), ce qui alourdit encore la charge organisationnelle.

La question du temps de repos au retour des voyages a été évoquée. Il a été signalé que, dans certains cas, les enseignants atterrissent tard le soir et sont néanmoins attendus en cours dès 8h le lendemain matin, sans temps de récupération prévu.

5. Points positifs et rappels

- **Dynamisme** : un fort investissement des collègues est souligné, avec de nombreux projets et sorties scolaires réussis.
- **Formation** : Un rappel est fait sur l'importance de compléter les besoins sur ATENA pour garantir des formations de qualité l'an prochain.

Questions :

Histoire-géographie (programmes en français et en anglais)

La charge de travail est particulièrement lourde pour les enseignants, en raison des exigences spécifiques liées aux deux cursus, ce qui engendre des difficultés d'organisation.

BFI

- L'hypothèse de regrouper les élèves concernés au sein d'une même classe a été évoquée. Toutefois, cette solution apparaît complexe à mettre en place, notamment pour des raisons d'organisation pédagogique et d'emploi du temps. Point à discuter.
- Modalités d'évaluation : Question à discuter en conseil pédagogique.

Mme Chanikan BUAKAEW
Secrétaire de séance



Mme Audrey YENSUDCHAI
Secrétaire Adjoint



Mme Dalila MESSEGHEN
Présidente du CE

